

Programme de formation

Intitulé de la formation

Formation de Formateurs en Langues – certification « Former de manière innovante en langues vivantes »

Public visé

Formateurs en langue à destination d'un public adultes

Prérequis

Remplir un questionnaire de positionnement ou passer un entretien individuel

Objectifs pédagogiques

A la fin de la formation, le participant sera préparé à intégrer des innovations pédagogiques et technologiques dans sa pratique (ingénierie, animation, évaluation) pour rendre sa formation en langue plus engageante pour les apprenants. Les objectifs opérationnels seront adaptés à partir du référentiel des compétences de la certification.

Dates et Durée

Nous contacter pour les dates des sessions - 18 heures

Lieu

A distance et/ou présentiel

Déroulement de la formation

La formation est organisée en alternant sessions de face à face pédagogique par présentiel ou visio-conférence et travaux personnels et accompagnement individualisé

Le dispositif comprend 4 sessions collectives de 3 heures, entre lesquelles sont prévues, pour chaque intersession, 1h30 de travaux personnels ainsi que 30 minutes d'accompagnement individualisé, afin de renforcer l'apprentissage et d'assurer un suivi personnalisé.

Contenu de la formation

Le contenu de chaque session synchrone sera adapté au profil de l'apprenant pour le préparer à la certification. Pendant le cours, le formateur prendra des notes pour faire du suivi pédagogique et également l'envoyer au participant. Du travail personnel entre les cours pourrait être nécessaire. Au début du cours suivant, le formateur évalue le progrès lié au cours précédent.

Comprendre la certification et construire son dossier professionnel

- Identifier les compétences et critères d'évaluation du référentiel.
- Comprendre les attendus des deux épreuves (dossier + entretien).
- Organiser son dossier à partir d'une trame fournie.
- Collecter, documenter et sélectionner des preuves pertinentes.

Programme de formation

- Développer une posture réflexive sur ses pratiques pédagogiques.

Concevoir des parcours hybrides et personnalisés avec l'IA (C1)

- Concevoir un parcours intégrant Intelligence Artificielle, scénarios et ressources contextualisées.
- Articuler autonomie et accompagnement synchrone.
- Justifier ses choix méthodologiques et technologiques.

Créer des contenus multimédias accessibles et immersifs (C2)

- Utiliser différents outils de création audio, vidéo, interactifs.
- Garantir l'accessibilité des ressources aux publics variés.
- Mesurer l'impact des contenus sur l'engagement et la progression.

Mettre en place des interactions collaboratives à distance (C3)

- Structurer des activités collaboratives sur plateforme numérique.
- Animer et réguler les échanges synchrones ou asynchrones.
- Maintenir la dynamique de groupe en distanciel.

Animer des formations engageantes et adaptatives (C4)

- Mettre en œuvre des méthodes actives : classe inversée, jeu de rôle, coaching...
- Adapter l'animation aux profils et modalités (présentiel/distanciel).
- Utiliser des outils pour renforcer l'interactivité et l'engagement.

Concevoir des évaluations dynamiques et personnalisées (C5)

- Concevoir des évaluations formatives et certificatives.
- Paramétrer des outils numériques d'évaluation.
- Respecter les exigences réglementaires (RGPD, éthique...).

Veiller et intégrer des innovations pédagogiques (C6)

- Mettre en place une démarche de veille pédagogique et technologique.
- Évaluer les apports d'un outil ou d'une méthode innovante.
- Documenter l'intégration de pratiques innovantes dans ses cours.

Se préparer à l'entretien oral avec le jury

- Structurer un discours clair et argumenté à partir de son dossier.
- Répondre aux questions types du jury de manière réflexive.
- Présenter ses choix pédagogiques et analyser les résultats obtenus.

Programme de formation

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en oeuvre

Moyens pédagogiques et techniques :

La formation est organisée en alternant sessions de face à face pédagogique en présentiel ou par visio-conférence, et session d'e-learning.

En cas de formation en présentiel, celle-ci se déroulera dans une salle aménagée pour un minimum de 6 personnes avec tables, paperboard et modalités de projection. Lors des sessions animées par visio-conférence, celles-ci sont sur Teams ou Zoom.

Modalités d'organisation de la formation à distance : La plateforme en ligne est accessible à partir des codes adressés avec la convocation.

Modalités techniques de l'assistance : L'apprenant peut contacter par mail le responsable technique, Joss Frimond, pour toute assistance technique. L'aide technique sera faite sous 24 heures.

Périodes et lieux lui permettant d'échanger avec les personnes en charge de son accompagnement ou les moyens à sa disposition pour les contacter :

L'apprenant peut contacter le responsable administratif Catherine Frimond pour la partie de suivi administratif par mail, le responsable technique Joss Frimond pour la partie technique, et les formateurs pour les demandes de nature pédagogique.

Disponibilité et contacts d'accompagnement : L'apprenant dispose de plusieurs moyens pour communiquer avec les personnes responsables de son suivi :

- Pour les aspects administratifs, il peut contacter la responsable administrative Catherine Frimond par e-mail.
- Pour les questions techniques, il peut s'adresser à Joss Frimond.
- Pour toute demande d'ordre pédagogique, les formateurs sont à sa disposition.

Moyens d'encadrement : Animation par un formateur expert. Le formateur est formé régulièrement dans l'approche pédagogique de l'organisme de formation afin d'assurer un niveau de qualité et de professionnalisme.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées à la fin de la formation

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation
- Questionnaire d'impact de la formation à 2-3 mois

Evaluation des compétences

Epreuves

- Le candidat rédige un dossier professionnel structuré, selon une trame fournie par Linguaid. Il y documente et illustre ses pratiques pédagogiques innovantes à travers des livrables concrets et contextualisés.
- Le candidat sera ensuite convoqué en entretien technique réflexif avec les membres du jury.

Composition du jury

Le jury est composé de 3 membres :

- 2 professionnels externes à Linguaid actuellement en activité en tant que responsable de réseaux d'organismes de formation spécialisés dans les langues, ou bien des responsables pédagogiques au sein d'un organisme de formation en langues ou bien en tant que consultant externe en charge de l'ingénierie pédagogique en langues vivantes
- un membre de l'organisme certificateur Linguaid qui en assure la présidence

Le jury évalue les candidats à partir au regard du référentiel d'évaluation en s'appuyant sur une grille d'évaluation fournie par Linguaid pour chacun des candidats.

Obtention du certificat

Pour obtenir le certificat, le candidat doit obtenir un nombre de points minimum à chaque épreuve d'évaluation, selon le barème fixé, le nombre total de points devant obligatoirement être égal ou supérieur à 39/70.